AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous - Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 319 — 10 OCTOBRE 1980

PYRALE DU MAIS — / MAIS /

De récents sondages réalisés par le Service de la Protection des Végétaux, les Chambres d'Agriculture et certaines coopératives ont montré la présence de très fortes populations larvaires de la Pyrale.

Les chenilles de ce ravageur passant l'hiver dans les débris de récolte, il est bon de rappeler qu'un broyage et un enfouissement des résidus de récolte par un labour d'au-moins 20 cm à l'automne, si la technique de semavator n'a pas été adoptée, permet à l'échelle d'une petite région de diminuer notablement les risques d'attaques l'été suivant.

Pour les secteurs où la récolte n'est pas encore réalisée, nous rappelons que le dénombrement de la population larvaire avant récolte est actuellement un des principaux critères dont nous disposons pour apprécier l'opportunité d'un traitement l'année suivante.

Un sondage au centre et aux quatre coins d'une parcelle peut être réalisé, à raison de 10 plantes par station soit au total 50 plantes par parcelle.

Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque la population larvaire moyenne dépasse une chenille par plante. Cette année dans de très nombreuses situations il n'est pas rare d'observer plus de 5 chenilles par plante.

GROSSE ALTISE — / COLZA /

Des captures de grosses altises sont encore enregistrées dans de nombreux postes du réseau de piégeage mais la majorité des cultures ne sont plus sensibles aux attaques de ces ravageurs. Seules les cultures qui ont levé difficilement et n'ont pas atteint le stade 3 feuilles vraies doivent encore faire l'objet d'une surveillance.

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE — / CEREALES /

Les vols de Rhopalosiphum padi, principal vecteur de la jaunisse nanisante, sont actuellement peu importants. Une surveillance des semis précoces est cependant nécessaire, notamment à proximité des cultures de maïs et des repousses de céréales fortement colonisées par les pucerons.

Rappelons que tout traitement précipité est inutile. Il est possible d'attendre sans risque le stade 2 feuilles pour faire un traitement si 2 plantes sur 3 sont porteuses d'au-moins un puceron. La surface foliaire sera alors suffisante pour fixer assez de matière active et assurer une protection de la culture pendant 2 à 3 semaines en fonction de l'insecticide utilisé.

Les prochains Bulletins Techniques préciseront les risques pour les cultures.

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER

Moins fréquent que celui du printemps, le désherbage d'automne des céréales d'hiver s'effectue en postsemis - prélevée de la culture. Son principal avantage est la destruction précoce des principales adventices des céréales notamment des graminées. La concurrence "céréales - adventices" est réduite au minimum, ce qui n'est pas le cas avec un traitement de printemps retardé par des conditions climatiques défavorables. En cas d'échec une intervention ultérieure est possible. Les traitements de prélevée sont particulièrement utiles dans les parcelles fortement envahies et après un précédent salissant et dans les cas de semis précoce.

.../... P451

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

DESHERBAGE D'AUTOMNE DES CEREALES D'HIVER

CULTURES	MATIERES ACTIVES ET (PRODUITS COMMERCIAUX)	DOSES/HA M.A.	DOSES/HA P.C.	SPECTRE D'ACTIVITE: PRINCIPALES PLANTES SENSIBLES	SPECTRE D'ACTIVITE: PLANTES PEU SENSIBLES OU RESISTANTES	MODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
ORGE D'HIVER	TRIALLATE liquide (Avadex BW)	1400g	3,5 l	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun, agrostide	les dicotylédones	* présemis avec incorporation dans le sol
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	TRIALLATE granulé (Avadex BW)	2000g	20 kg	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun, agrostide	les dicotylédones	* prélevée * épandange avec un matériel spécial * variété sensible : CADET
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	TRIALLATE + NEBURON (Instanex gra.)	2000g + 3500g	20 kg	folle avoine, vulpin, ray-grass, paturin commun, agrostide et nombreuses dicotylédones dont matricaire	gaillet gratteron véronique renouée persicaire	* prélevée - variété sensible : CADET * épandage avec un matériel spécial * utiliser une dose plus élevée dans les terres argileuses, acides ou en cas de fortes infestations de graminées
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	NEBURON (Kloben C et liquide, Neburan, Granurex, Neburyl CP 60, Neburex)	3000g	6 kg 7,5 l	vulpin, agrostide et nombreuses dicotylédones dont matricaires	folle avoine, paturin commun, ray-grass, gaillet gratteron, fumeterre, véroniques	* prélevée jusqu'au stade 1 feuille de la culture * humidité nécessaire à une bonne action * Diminuer la dose en sol crayeux, l'augmenter en sol argileux
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	NEBURON + Huile de pétrole (Cérépron NB)	3000g	10 l	agrostide, vulpin et nombreuses dicotylédones dont matricaires	folle avoine, paturin annuel, ray-grass, gaillet gratteron, véroniques	* prélevée ou au début du tallage pour le blé * prélevée seulement pour les orges
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	NEBURON + ISOPROTURON (Prodix)	1750g + 1750g	7 kg	agrostide, ray-grass, vulpin paturin commun, nombreuses dicotylédones: matricaire, capselle, coquelicot, alchemille, ceraistes, spergule	folle avoine, gaillet gratteron, fumeterre, véroniques, renouées	* prélevée mais emploi déconseillé de 5 jours après le semis à la levée ; * utilisable ensuite du stade 3 feuilles au stade une talle
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	NEBURON + PENDIMETHALIN (Treplik) BTH(**(OH(***(	1840g +400g 2300g +500g	4 kg 5 kg	agrostide, paturin commun, ray-grass, vulpin et nombreuses dicotylédones dont matricaires véroniques	folle avoine gaillet gratteron	* prélevée * emploi déconseillé sur les semis au semavator et pour les semis tardifs (après le 1er Novembre)
BLE TENDRE D'HIVER, ORGE D'HIVER	TRIFLURALINE + LINURON (Chandor)	1000g + 500g	4 l	vulpin, agrostide, paturin commun, ray-grass et nombreuses dicotylédones dont matricaires et véroniques	folle avoine gaillet gratteron bleuet	* prélevée * le semis doit être régulier et les semences bien recouvertes * augmenter la dose en sol argileux

M.A. = matière active en grammes - P.C. = produit commercial en kilogrammes ou litres

(*) = principales variétés de blé sensibles au CHLORTOLURON : ABO, ALTO, ANOUK, ARMINDA, CORIN, ELOI, HEIMA, HOBBIT, KINSMAN, MARIS HUNTSMANN, NAUTICA, REMOIS, VALMY, MAGISTER

Pour le Treplik : ** dose à utiliser sur blé tendre d'hiver - *** dose à utiliser sur orge d'hiver

Cependant cette technique présente certains inconvénients : elle prolonge l'opération du semis, dans bien des cas un traitement complémentaire au printemps sera indispensable pour lutter contre les adventices résistantes ou les adventices vivaces telles que chardons, liserons, elle peut être à l'origine d'une action dépressive sur la culture dans les cas de sols mal drainés, de semis tardifs, de froid, de présence de résidus d'herbicides, ... A l'exception du NEBURON les interventions réalisées en postlevée augmentent les risques de phytotoxicité notamment en cas d'abaissement important des températures après le traitement. Enfin, en cas de gel de la céréale l'emploi de certaines matières actives peut réduire notablement le choix de la culture de remplacement.

Le choix du produit à utiliser est fonction :

- de l'espèce de céréale cultivée,
- du mode d'utilisation de l'herbicide,
- du spectre d'activité de l'herbicide choisi,
- du prix de revient

Une bonne connaissance de la flore adventice des parcelles est souhaitable. Pour le blé tendre et les orges d'hiver, les deux tableaux ci-joints peuvent servir de guide.

Pour le blé dur trois matières actives sont utilisables : le TRIALLATE GRANULE, le NITROFENE, le METHABENZTHIAZURON et une association : TRIFLURALINE + LINURON. Il convient cependant pour utiliser cette dernière que le semis soit régulier et les semences convenablement enterrées. Pour le seigle, le NITROFENE et les ASSOCIATIONS TRIFLURALINE + LINURON, NITROFENE + LINURON et ISPROTURON + NEBURON et NEBURON + NITROFENE sont utilisables. Pour l'avoine, seul le NEBURON peut être employé mais certaines variétés sont sensibles. Il convient également de préciser que :

- Dans le cas de semis précoces, des phénomènes d'incompatibilité entre certains herbicides et certains insecticides (Chlortoluron et Diméthoate par exemple) ayant été observés, il convient de proscrire les mélanges et d'éviter les applications trop rapprochées (moins de 10 jours) de ces deux types de produits (se renseigner auprès des firmes).

- Dans notre région , en terres argileuses et en saisons humides, des accidents ont été notés avec des herbicides à base de NEBURON.

Enfin, avant l'application il est conseillé de lire attentivement la notice d'emploi du fournisseur : des espèces et variétés sont sensibles, les périodes d'emploi sont décrites ainsi que les doses à moduler en fonction du type de sol.

LIMACES

/CULTURES LEGUMIERES/

Il y a lieu de rappeler les risques d'attaques de limaces. Il convient donc d'être vigilant notamment dans les régions où des attaques sont fréquemment observées.

La détection des limaces peut se faire en regardant sous les pierres ou les mottes de terre ou en épandant, la veille de l'observation, quelques poignées de granulés anti-limaces.

Il est possible de se reporter au Bulletin des Avertissements Agricoles de la région "CENTRE" n° 318 du 3 Octobre 1980.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

P 452

CULTURES	MATIERES ACTIVES ET (PRODUITS COMMERCIAUX)	DOSES/H M.A.	DOSES/H P.C.	SPECTRE D'ACTIVITE PRINCIPALES PLANTES SENSIBLES	SPECTRE D'ACTIVITE PLANTES PEU SENSIBLES OU RESISTANTES	MODE D'UTILISATION ET OBSERVATIONS
BLE TENDRE D'HIVER ORGES D'HIVER	CHLORTOLURON (Dicuran auto-suspensible ou microse:, Chlortoluide et Escor	2400 g	5 l ou 1,5kg	folle avoine, <u>vulpin</u>, <u>agrostide</u>, <u>paturin commun</u>, <u>ray-grass</u> et certaines dicotylédones dont matricaire	véroniques, ravenelle, gaillet gratteron, renouées, renoncule des champs, coquelicot, laiteron	* prélevée ou postlevée jusqu'au tallage * des variétés sont sensibles à cette matière active (*)
	NITROFEN (Tok E 25)	2000g	8 l	<u>paturin commun</u>, <u>agrostide</u>, <u>ray-grass</u>, <u>vulpin</u>, <u>véroniques</u>	nombreuses dicotylédones : (matricaires, gaillet gratteron,...)	* prélevée * pour la folle avoine, la dose doit être augmentée
	NITROFENE + NEBURON (Herbalt, Herbalt S	1500g + 2000g	kg	<u>agrostide</u>, <u>paturin commun</u>, <u>ray-grass</u>, <u>vulpin</u>, nombreuses dicotylédones dont les <u>véroniques</u> et les matricaires	folle avoine, gaillet gratteron peu sensible	* prélevée puis de 1 à 3 feuilles de la culture * ne pas dépasser les doses en sols battants ou calcaires
	NITROFENE, LINURON (Tolion 30)	1500g +500g	3 l	<u>agrostide</u>, <u>paturin commun</u>, <u>ray-grass</u>, <u>vulpin</u> et dicotylédones dont les <u>véroniques</u> et matricaire	folle avoine, gaillet gratteron	* prélevée * ne pas dépasser la dose en sols battants ou calcaires
	TERBUTRYN (Igrane autosuspensible)	2000g	. l	<u>agrostide</u>, <u>vulpin</u>, <u>paturin commun</u>, ray-grass résultats moyens sur matricaires et véroniques.	folle avoine, ravenelle, sanve, renouées, renoncule des champs, gaillet gratteron	* prélevée * phytotoxicité en sols mal drainés * diminuer la dose en sols crayeux et battants * augmenter la dose en sols argileux et riches en matière organique
	TERBUTRYE + NEBURON (**Granalin** 600, Norlan T	1500g+ 1000g	5 l	<u>agrostide</u>, <u>paturin commun</u>, vulpin et dicotylédones dont matricaires	folle avoine, ray grass, véroniques, gaillet	* prélevée * première année de commercialisation
	METHABENTHIAZURON (Tribuni)	2800g	4 kg	<u>agrostide</u>, <u>paturin commun</u>, <u>vulpin</u>, dicotylédones dont les <u>matricaires</u>	folle avoine, ray grass, renouées, renoncules, gaillet gratteron, véroniques	* prélevée